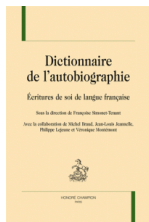

Paysages des écritures de soi

Julien Lefort-Favreau



Françoise Simonet-Tenant (dir.), avec la collaboration de Michel Braud, Jean-Louis Jeannelle, Philippe Lejeune et Véronique Montémont, [*Dictionnaire de l'autobiographie. Écriture de soi de langue française.*](#), Paris, Honoré Champion, 2017, 848 p., EAN 9782745345103.



Pour citer cet article

Julien Lefort-Favreau, « Paysages des écritures de soi », Acta fabula, vol. 18, n° 6, Essais critiques, Juin 2017, URL : <https://www.fabula.org/revue/document10366.php>, article mis en ligne le 10 Juin 2017, consulté le 21 Juin 2024, DOI : 10.58282/acta.10366

Paysages des écritures de soi

Julien Lefort-Favreau

Dans le récent *Fait et fiction* (Seuil, coll. « Poétique », 2016), Françoise Lavocat, professeure de littérature comparée à l'université Paris 3, distingue deux positions théoriques possibles en ce qui concerne la supposée disparition des frontières de la fiction. Reprenant les termes de Thomas Pavel, elle postule qu'il y aurait une approche « ségrégationniste » caractérisée par une différence opératoire entre les écrits factuels et fictifs, et un « intégrationnisme » qui tend plutôt à rendre indistincte la séparation entre ces deux pôles. La position de Lavocat a le mérite d'être claire, voire tranchante : contre l'idée que les partisans de la première approche seraient les « gardiens rébarbatifs de la frontière d'un pays peu accueillant à l'égard de la diversité et du métissage¹ », elle souscrit à un « différentialisme modéré » et aspire à démontrer dans sa monumentale somme « l'existence et la nécessité cognitive et politique des frontières de la fiction² ».

Si le *Dictionnaire de l'autobiographie*, coordonné par Françoise Simonet-Tenant, professeure de littérature française à l'Université de Rouen, n'a pas à proprement parler de visée polémique, il se positionne néanmoins dans ce débat dont Lavocat pose les termes. Ce dictionnaire partage les vertus éthiques et politiques de la distinction nette entre fait et fiction identifiées par Lavocat. Mais si cette dernière explore la variété des *mondes possibles* de la fiction, les nombreux collaborateurs de *Dictionnaire de l'autobiographie* recensent pour leur part les écritures de soi de langue française et définissent avec précision la « spécificité du champ non-fictionnel » (p. 8).

Catégories, typologies

L'ouvrage est présenté en introduction comme le « bilan de plusieurs décennies de réflexion théorique, plus de quarante ans après la parution du *Pacte autobiographique* (1975) de Philippe Lejeune » (*ibid.*) et comme un examen des avancées critiques dans le domaine des études autobiographiques. Le projet de Fr. Simonet-Tenant ratisse large, trouvant ses racines jusqu'à l'Antiquité, où les

¹ Françoise Lavocat, *Fait et fiction. Pour une frontière*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 2016, p. 12.

² *Ibid.*

écrits intimes adoptent des formes radicalement différentes qu'à l'époque contemporaine mais témoignent d'un semblable *souci de soi*. Les 450 entrées du *Dictionnaire*, qui sont suivies d'une brève bibliographie, montrent la variété des phénomènes considérés, ainsi que l'ambition des découpages historique et géographique adoptées. Pour le dire en un mot : l'entreprise est vaste et inclusive. Fr. Simonet-Tenant évoque dès l'introduction le modèle de l'*Encyclopedia of Life Writing*³. Cette encyclopédie, publiée en 2001, rend compte d'une démocratisation des écritures de vie en mélangeant aux sujets incontournables (de Saint Augustin à Primo Levi) un ensemble de données imposées par la montée des études culturelles. Notons, parmi d'autres exemples : « *Disability and Life Writing* », « *Lesbian and Gay Writing* », « *Trauma* ». L'entreprise de Jolly est divisée selon les catégories suivantes : a) *genres*, b) *common themes in life writing*, c) *contexts and criticism*, d) *regional surveys*, e) *writers and works*. Semblablement, chez Fr. Simonet-Tenant, les divisions sont : auteurs, œuvres, genres, notions techniques et termes littéraires, supports et instruments, entrées thématiques, entrées géographiques, époques et mouvements littéraires, outils et lieux de travail. Toutefois, le *Dictionnaire de l'autobiographie* se distingue, me semble-t-il, de l'*Encyclopedia of Life Writing* sur deux plans. D'abord, l'ouvrage francophone, contrairement à son cousin anglophone, n'inclut pas véritablement les écrits biographiques (sinon de manière oblique). De plus, il définit son objet, non seulement à l'aide de critères poétiques ou thématiques, mais selon une perspective linguistique.

Approche identitaire

L'idée n'est certes pas neuve, et il serait même plutôt malvenu, en 2017, de rédiger un dictionnaire de l'autobiographie en France sans considérer les autres territoires francophones. Ce choix n'est pas sans rappeler le *French Global* de Christie McDonald et de Susan Rubin Suleiman de l'Université Harvard⁴, qui propose un atlas de la littérature francophone davantage qu'une histoire littéraire strictement chronologique. Dans *French Global*, les vingt-neuf articles nous transportent d'une époque à l'autre, et ce, dans différentes zones géographiques. L'objectif est clair : relire l'histoire de la littérature *en français* afin de maintenir en tension le national et le global et de proposer un contre-canon se constituant dans les marges de la métropole parisienne. Dans le *Dictionnaire de l'autobiographie*, la perspective ne se révèle pas aussi explicitement réparatrice qu'elle l'est dans *French Global*, et pourtant, l'effet de décentrement désiré est pleinement atteint. En cela, le

³ Margaretta Jolly (dir.), *Encyclopedia of Life Writing. Autobiographical and Biographical Forms*, Routledge, 2001.

⁴ Christie McDonald et Susan Rubin Suleiman (dir.), *French Global. A New Approach to Literary History*, New York, Columbia University Press, 2010.

Dictionnaire est contemporain d'une tendance « géographique » en études littéraires, représentée tant par les travaux de *distant reading* de Franco Moretti que par la géocritique de Bertrand Westphal. Nombreuses ici sont les entrées consacrées aux corpus suisse, belge, québécois, africain, india-océanique, proche-oriental, caribéen et asiatique. Je note toutefois, chauvinement peut-être, un manque de variété dans le bassin d'auteurs sur la littérature québécoise. À propos de l'« Afrique de l'Ouest », Christine Le Quellec Cottier a une remarque dont la portée est plus générale :

Au milieu du xx^e siècle, il était possible de présenter l'autobiographie comme un genre européen n'ayant pas d'équivalent hors du continent. Pourtant, tout lecteur pouvait découvrir sans effort de très nombreux récits de vie parmi les publications des écrivains francophones d'Afrique subsaharienne. Ce dilemme, plus idéologique que sémantique, renvoie à une perception essentialisante des pratiques scripturales, considérant la réflexivité individuelle tel un apanage de la tradition chrétienne pratiquant la confession. (p. 36)

En effet, nous pouvons suivre en filigrane cette déconstruction du sujet postcolonial dans des définitions consacrées à des auteurs (Raphaël Confiant, Maryse Condé, Albert Memmi), à des régions géographiques (Véronique Bonnet parle d'une « subjectivité antillaise » dans l'article « Caraïbes », p. 160) ou à des thèmes ou des genres (« Autobiographie postcoloniale »). Ce *Dictionnaire* fait donc la part belle aux remises en question des catégories poétiques, ainsi qu'à la conception même du sujet qui s'exprime dans les récits de soi. Ainsi, la triade race, genre et classe sociale est problématisée efficacement dans l'ouvrage (*gender*, par Barbara Havercroft ; homosexualité par Audrey Lasserre et Jean-Louis Jeannelle) sans qu'elle domine idéologiquement l'ensemble.

Cette prise en compte de l'acception identitaire des écritures de soi est l'une des lignes de force de l'ouvrage. Cela est tout à fait représentatif de l'état actuel de la critique, dans le monde anglo-saxon, comme le veut le lieu commun, mais aussi en France — en témoignent les contributions françaises sur cette question. Les conséquences d'un tel choix sont nettes : les corpus féminins ne sont pas ici en reste et ne constituent pas le parent pauvre d'un canon masculin et eurocentriste. L'avantage méthodologique de l'ordre alphabétique du dictionnaire, c'est bien l'illusion de l'absence de hiérarchie. Les coordonnateurs du projet ont bien entendu fait varier les longueurs des textes et commandé des entrées sur des thèmes précis (un dictionnaire n'est jamais ni parfaitement ni neutre, ni parfaitement démocrate), il n'en reste pas moins que l'effet d'ensemble procède d'une forme d'équivalence œcuménique entre les sujets représentés. Cet aplanissement évite la ghettoïsation de tel ou tel corpus non-canonique, sous prétexte d'une juste représentativité. Ainsi, l'on croise des femmes dans les siècles classiques comme dans le contemporain et

certaines auteures recensées sont explicitement féministes (Nelly Arcan, Chloé Delaume) alors que d'autres ne sont pas connues pour leur militantisme (Nathalie Sarraute). Pour le dire simplement, si le caractère testimonial des écritures de soi est central dans le dictionnaire, il n'est pas systématiquement inféodé à des questions identitaires. L'ouvrage reconnaît, notamment par certaines entrées thématiques (« Anorexie », « Avortement », « Handicap », « Sida »), l'importance que prend dans l'espace autobiographique contemporain la question du trauma. Janine Altounian et Véronique Montémont écrivent dans « Traumatisme » que la « parole autobiographique, ne serait-ce que parce qu'elle porte dans l'espace public des hontes cachées, refoulées, prend une valeur collective » (p. 787), voire historique.

Mémoires & mémoire

Cette définition « identitaire » de l'autobiographie cohabite dans le *Dictionnaire* avec d'autres acceptions des écritures de soi. Comme le remarque Jean-Louis Jeannelle dans un article à paraître⁵, la politisation des écritures autobiographiques sous l'impulsion des approches identitaires a parfois pour effet de camoufler une conception « mémoriale » des écrits de soi. Cette tension entre Mémoires (voir « Louis Althusser », « André Malraux », « *Antimémoires* », « Régis Debray », « Politique, xx^e siècle ») et mémoire, entre le personnel et le politique, est l'un des axes structurants de ce dictionnaire. Les écrivains inclus dans celui-ci sont parfois les acteurs d'événements historiques et leurs récits participent à l'édification d'une mythologie politique ; d'autres revendiquent plutôt le statut de témoin (« Régine Robin », « Georges Perec »), et leur mémoire individuelle acquiert une portée collective. Le *Dictionnaire*, en intégrant des événements historiques (« La Commune », « France, 1939-1945 » ; « Mai 68 »), s'éloigne toutefois de la singularité des écrivains patentés pour faire apparaître des témoignages au statut littéraire plus incertain et qui restent en marge du canon. Les entrées sur la notion d'autocritique ou sur le communisme soulignent également l'importance des récits militants dans la constitution d'une mémoire politique.

Le dictionnaire réitère la fonction testimoniale de la littérature autobiographique ; l'importation des témoignages dans le domaine de la littérature est, pour ainsi dire, depuis longtemps parachevée. Ici, on va plus loin, en portant attention à la notion de « récits de vie ». Le *Dictionnaire* intègre des acquis des sciences humaines et sociales, comme l'*Encycloepdia of Life Writing* le faisait avant lui. Comme le souligne avec justesse Christine Delory-Mombeger à l'article « Récit de vie » :

⁵ Jean-Louis Jeannelle, « Le mandat mémorial », dans Barbara Havercroft, Jean-François Hamel et Julien Lefort-Favreau (dir.), *Politique de l'autobiographie. Engagement et subjectivités*, Montréal, Nota Bene, coll. « Contemporanéités », à paraître, 2017.

par contraste avec les textes (auto)biographiques classiques, dans toutes ces pratiques, l'objet « récit de vie » se caractérise par la commande et le dispositif qui sont à l'origine de sa production, par la relation dialogique le plus souvent directe qu'il établit entre le(s) narrateur(s) et leurs interlocuteurs (chercheurs, experts), par la visée de connaissance ou la capacité d'action à laquelle il est réputé contribuer (p. 665).

Le genre du récit de vie apparaît comme l'une des zones de contact possible entre les sciences humaines et sociales et la littérature. Un récent ouvrage de l'historien Ivan Jablonka réfléchit à cette proximité et à ses impacts épistémologiques⁶. Le *Dictionnaire de l'autobiographie* n'évite pas la difficulté conceptuelle inhérente à penser une porosité entre les formes narratives et la neutralité axiologique de la science (historienne, sociologique), difficulté que Jablonka ne résout d'ailleurs pas. L'ajout d'une rubrique sur la forme ethnologique du récit de vie, tout comme sur le « Document », indique bien l'influence considérable des sciences humaines et sociales sur les conceptions autobiographiques contemporaines. Les « vies ordinaires » sont certes objet d'intérêt pour les écrivains « extraordinaires » (voir « Quotidien ») ; mais elles sont aussi parfois narrées par des écrivains ordinaires, ou par des savants sans ambition esthétique avouée.

Enjeux poétiques

Les critères poétiques de l'autobiographie privilégiés ici pour déterminer le caractère générique des écrits sont suffisamment larges pour inclure toute une palette de productions : du *curriculum vitae*, dont les qualités esthétiques sont nulles, aux textes canoniques pleinement reconnus.

Le *curriculum vitæ* (voir article « Curriculum vitæ »), qui obéit à une absolue transparence référentielle, ne vise pas une quelconque qualité esthétique : c'est d'une certaine manière le degré zéro de l'écriture de soi. Mais au-delà de ce degré zéro, il existe une infinie palette d'écritures qui tentent de conjuguer désir d'un discours vrai et invention d'un dispositif verbal. Et la conjonction d'une pulsion de vérité et de la recherche d'une forme est un creuset de littérature. (p. 9)

L'invention d'un « dispositif verbal » n'est pas l'apanage des écrivains, pas plus que « le désir d'un discours vrai ». Ce postulat mène en effet à lire autrement un ensemble de rubriques du dictionnaire écrites par Ph. Lejeune. Comme nous le soulignons au début de ce compte-rendu, Fr. Simonet-Tenant considère son ouvrage comme un bilan des avancées critiques dans le domaine de

⁶ Ivan Jablonka, *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Éditions du Seuil, coll. « La librairie du xxie siècle », Paris, 2014.

l'autobiographie. Il laisse une place de choix à l'auteur du *Pacte autobiographique* lui-même, permettant l'inclusion de catégories poétiques qui rendent compte de genres jouissant d'une (relative) faible reconnaissance critique (agenda, anthologie, cahier, entretien, journal personnel), de technologies (machines à écrire, ordinateur personnel), lieux institutionnels, associations, événements (*Ariane*, APA, concours d'autobiographie, Vivre et l'écrire). Ce balisage des lieux de l'autobiographie n'est d'ailleurs pas étranger à la volonté soulignée plus haut d'éviter une mise en récit téléologique, de ne pas produire une *histoire* de l'autobiographie, et de proposer une recension d'un ensemble de manifestations qui occupent également un territoire (au sens propre comme au sens figuré).

Nous l'avons dit, les auteurs de cet ouvrage ne cherchent pas la polémique. Le *Dictionnaire de l'autobiographie* ménage en effet la chèvre et le chou. Il accorde une large importance au contemporain et à son canon (Serge Doubrovsky, Georges Perec, Annie Ernaux, Marguerite Duras), époque qui est qualifiée de « véritable âge d'or de l'autobiographie française » dans l'article « France, 1975-2015 » rédigé par Véronique Montémont et Michel Braud (p. 370) ; il refuse par ailleurs une tranche historique où Rousseau serait le point de départ factice de traditions en réalité bien plus anciennes. Cette inclusivité recèle des vertus méthodologiques certaines. Par exemple, en reconnaissant l'importance des instances d'énonciation collectives comme les revues, les maisons d'édition et les collections, il ne reconduit pas servilement un régime de singularité. Se manifeste ici la volonté de présenter le canon (des *Confessions* aux *Mots*) dans des visées que l'on devine pédagogiques, tout en participant à l'édification d'un contre-canon qui vient affiner la connaissance des récits de soi. Mais surtout, à l'image de l'« autosociobiographie » (terme forgé par Annie Ernaux, dont les résonances bourdieusiennes sont explicites), le *Dictionnaire de l'autobiographie* témoigne d'une sensibilité aux données sociologiques et historiques qui infléchissent, certes, les conditions de création, ainsi qu'à la construction par la critique du genre autobiographique et de la définition de ses limites. Les articles sur la censure, l'autocensure, la clandestinité ou le secret montrent particulièrement l'entremêlement complexe des normes psychologiques, judiciaires et sociales qui balisent la création autobiographique. Le *Dictionnaire* reconnaît également la construction des genres autobiographiques par des habitudes de lectures, voire par des postures de lecture. L'entrée « Lecture », rédigée par la directrice de l'ouvrage, se place à la fois sur le plan de la représentation (souvenirs de lecture, image de lecture), et dans une pleine reconnaissance des *effets* de lecture (expérience de lecture affective, réceptions). Le

Dictionnaire de l'autobiographie s'inscrit de manière habile dans différentes tensions théoriques qui forment le champ des études autobiographiques, et participe à une définition en actes de la spécificité « des textes qui ont pour objet une réalité extralinguistique vue à travers le prisme d'une subjectivité » (p. 8). Il devient, de ce fait, un outil incontournable pour réfléchir au rôle et à la fonction de l'avalanche de textes factuels qui occupent l'espace littéraire.

PLAN

- [Catégories, typologies](#)
- [Approche identitaire](#)
- [Mémoires & mémoire](#)
- [Enjeux poétiques](#)

AUTEUR

Julien Lefort-Favreau

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : j_lefort_favreau@hotmail.com